



Irrigation en pépinière

11 mars 2020, Saint-Hyacinthe

L'irrigation est une des étapes les plus importantes de la production, alors nous traiterons de :

-  Les besoins en eau des plantes
-  La conception des différents systèmes d'irrigation
-  Les sources d'énergie, la planification, l'entretien d'un système
-  Les lois environnementales seront plus sévères dans un avenir rapproché. Il faut dès maintenant se donner les moyens pour abaisser les rejets dans l'environnement.
-  Aussi, les différentes alternatives pour favoriser l'économie de l'eau tout en étant plus respectueux envers l'environnement.

PLACES LIMITÉES

Formulaire d'inscription

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !

Irrigation en pépinière



Nom des participants par entreprise

Membre de l'IQDHO	Non-Membre	Montant
140 \$	160	\$
140 \$	160	\$
Sous-total :		\$
T.P.S. :		\$
T.V.Q. :		\$
Total :		\$

Nom de l'entreprise : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Télocopieur : _____

Courriel : _____

N° de la carte : _____

Nom du détenteur : _____

Signature : _____

Pour renseignements et inscription : IQDHO
3230, rue Sicotte, E-307, Saint-Hyacinthe QC J2S 2M2
Téléphone : 450 778-6514 • Télécopieur : 450 778-6537
Courriel : info@iqdho.com

Mode de paiement Visa / Mastercard
Chèque à l'ordre de l'IQDHO, daté du jour de l'envoi. .

Date d'expiration : _____

Rév.: 22/07/19

Modalités d'inscription au verso

WWW.IQDHO.COM

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription : 10 jours avant l'activité

Paiement : Compléter et retourner le formulaire d'inscription avec votre chèque fait à l'ordre de l'IQDHO au plus tard une semaine avant l'activité.

Aucune inscription par téléphone ne sera acceptée. Les inscriptions ne sont enregistrées que sur réception du paiement total.

Notez cependant que les membres de l'IQDHO pourront, s'ils le désirent, être facturés.

Des frais d'administration de 1,5 % par mois seront chargés après 30 jours.

Les frais d'inscription n'incluent pas les repas.

Politique d'annulation et de remboursement

L'IQDHO se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscriptions est insuffisant.

Vous recevrez une confirmation par courriel ou télécopie 7 à 10 jours avant l'activité.

En cas d'annulation d'une activité par l'IQDHO, les personnes inscrites sont entièrement remboursées.

Si une activité doit être reportée et que la personne ne peut participer au cours à cause du changement de date, elle sera entièrement remboursée.

Si une personne annule son inscription après la date limite d'inscription, elle ne sera pas remboursée.

Substitution : Le remplacement d'un participant par un autre participant est possible.

Si vous êtes inscrits et que vous ne pouvez pas vous présenter, le cahier du participant ou les notes de cours vous seront acheminés.

Pour renseignements :

IQDHO

3230, rue Sicotte, E-307

Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2M2 CANADA

Tél. : 450 778-6514

Télé. : 450 778-6537

Courriel : info@iqdho.com

Le centre de **services-conseils** techniques, en gestion, en jardinerie et en agroevironnement